



Mairie de Villars le Sec

**COMPTE RENDU**  
**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Lundi 19 novembre 2018 (20h30)**

Absents : Mrs M.Quatrehomme, L.Talon.

Absente excusée : Mme N.Enderlen.

**1. Contrats de bucheronnage 2018-2019 :**

L'exploitation des coupes a lieu cette année dans les parcelles n°5r, 17a et 18a. Elle sera réalisée par Messieurs **Jean-François MARDEGAN** et **Steven BISCHOFF**, **exploitants forestiers, les services de l'ONF ne souhaitant plus réaliser les travaux de bucheronnage.**

Les tarifs d'**affouage** (parcelle33j) pour la prochaine saison 2018-2019 restent inchangés :

- **11€ /stère d'affouage**

**Conformément à la réglementation en vigueur, il sera demandé aux affouagistes de régler une taxe d'affouage d'un montant de 15€ (par chèque à l'ordre du trésor public) et de fournir une attestation d'assurance « responsabilité civile chef de famille ».**

Le martelage pour l'exercice 2019 se fera dans les parcelles 11 (*régénération secondaire*), 23, 24, 25 (*amélioration*).

Depuis 2003, l'ONF facture ses prestations en matière d'encadrement de façonnage des bois. Après lecture du devis, le Conseil Municipal accepte le devis de l'ONF en ce qui concerne la prestation **d'assistance technique** pour la somme de **260€ HT**. Les prestations ONF seront facturées sur la base du volume réel façonné (dans les parcelles 5r, 17a, 18a).

**2. Avancement de grade :**

Madame Brochet étant promu au grade d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe par ancienneté, le conseil municipal accepte cette promotion. Le poste d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe sera créé et le poste d'adjoint administratif principale de 2<sup>ème</sup> classe sera fermé.

### **3. Redevance d'Occupation du Domaine Public Orange 2018 :**

Conformément au décret du 27 décembre 2005 fixant les montants maximums des redevances dues par les opérateurs de communications électroniques, la commune percevra la somme de **51€ par Orange** pour la Redevance d'Occupation du Domaine Public au titre de l'année 2018.

### **4. Conseil départemental :**

Monsieur le Maire donne lecture d'une motion de soutien pour les libertés locales (« Appel de Marseille »), pour dire oui à une République de proximité et de libertés locales dans le respect de la décentralisation. Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette motion.

Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion au groupement de commandes pour la fourniture de signalisation verticale. Cette adhésion permettant d'obtenir des prix attractifs. Le conseil municipal accepte ce renouvellement.

### **5. Suivi dossier téléphonie, proposition bail :**

Le bail sera signé avec un représentant de SFR le 20 novembre 2018 pour un montant de 1000€/annuel.

### **6. Suivi travaux communaux et bail :**

Monsieur le Maire fait le point sur le suivi des travaux dans les bâtiments communaux

- **11 rue principale :**
  - devis d'électroménager accepté
  - diagnostic DPE obligatoire réalisé avant la remise en location (435€)
  - tarif de la location fixé à 450€/mensuel hors charges
  
- **8 rue principale**
  - ✓ mise en place du linoléum dans la salle de classe
  - ✓ devis pour le remplacement des portes d'entrées de l'appartement accepté
  - ✓ suite au départ des locataires, l'état des lieux sera réalisé début janvier 2019
  - ✓ tarif de la location fixé à 480€/mensuel hors charges

### **7. Informations et questions diverses :**

- Compte rendu du dernier conseil d'école en date du 9 novembre 2018
- Bilan de la visite de Madame la Préfète en date du lundi 12 novembre 2018.
- La mise en place des décorations de Noël aura lieu le dimanche 2 décembre 2018.

La séance est levée à 21h30.

Le Maire,  
Laurent BROCHET.